

La lettre au secrétaire d'État se lit ainsi qu'il suit:

CONFÉDÉRATION DES "IROQUOIS" DES SIX-NATIONS  
Pays de Grand-River

OHSWEKEN (Ontario), le 10 avril 1951.

L'hon. Gordon Bradley,  
Secrétaire d'État,  
Ottawa (Ontario.)

Honorable monsieur,

Dans une résolution dûment approuvée et adoptée le 3 avril 1951, les chefs confédérés de la Confédération de Grand-River, Canada, désirent informer le gouvernement canadien que les chefs, de concert avec tous les membres de la Confédération, refusent d'accepter la nouvelle Loi des Indiens comme ayant pouvoir juridique sur les Six-Nations.

Les chefs n'ont jamais abandonné leur souveraineté, ni y ont renoncé. Le fait qu'ils ont conclu des traités avec différentes nationalités qui venaient s'établir au Canada, comme les Hollandais, les Français et les Anglais, confirme qu'ils étaient une nation souveraine.

Votre dévoué,

*Le secrétaire de la Confédération,*

ARTHUR ANDERSON.

Je crois qu'une protestation semblable a été envoyée par la poste à tous les membres au nom des groupes d'Indiens d'Oka, de Saint-Régis et de Caughnawaga qui font partie de la Confédération des Six-Nations. Je pense qu'elle est datée du 10 septembre, mais elle n'a été reçue qu'en novembre. Si vous le voulez bien, je vais en consigner une copie au compte rendu.

Adopté.

le 10 avril 1951.

Aux membres du Parlement du Canada,  
Ottawa (Ontario).

Messieurs,

Nous sommes chefs de la tribu des Indiens de Saint-Régis, et reconnaissons la Confédération des Six-Nations comme le gouvernement véritable et légal de notre peuple. Nous désirons exposer de nouveau notre position à l'égard de la revision proposée de la Loi des Indiens. Nous avons déjà écrit au gouvernement; nous avons envoyé des délégués aux séances du comité conjoint et aux différents ministères du gouvernement pour protester contre toute législation qui comporterait des buts néfastes et produirait de mauvais résultats.

Nous désirons assurer le Parlement que nous, appelés à tort des chefs héréditaires, ne sommes pas simplement quelques réactionnaires mécontents et fanatiques, comme on l'a dit dans les journaux, mais que notre opinion formulée par les présentes est celle d'une grande majorité de notre population. Il nous est difficile de prouver cette prétention, si vous doutez de notre parole, mais n'oubliez pas que nous vivons dans la réserve avec nos gens, comme l'un d'eux, que nous pouvons leur parler dans notre propre langue, et que nous savons ce qu'ils pensent. Nos services ne sont pas payés par le gouvernement et qui que ce soit, et nous n'avons pas peur de dire la vérité.